

# Le Canton rechigne à se doter d'une loi sur le bilinguisme

**GRAND CONSEIL** Transformée en postulat, l'intervention de Sandra Roulet Romy a été acceptée. Le Conseil exécutif devra ainsi examiner s'il est nécessaire de compléter la loi sur le statut particulier pour promouvoir cet atout sur son territoire, mais il n'est pas obligé de créer un nouveau texte législatif.

PAR SÉBASTIEN GOETSCHMANN

En ouverture de cette session d'hiver du Grand Conseil, les députés ont discuté de la motion portée par la Députation francophone demandant une loi et davantage de soutien financier pour la promotion du bilinguisme (lire Le JdJ du 26 novembre). Dans un premier temps, la socialiste de Malleray Sandra Roulet Romy a décidé de supprimer la deuxième partie de cette intervention dont elle est porte-parole. Celle-là impliquait qu'un montant annuel d'au minimum un demi-million soit alloué aux projets visant à promouvoir le bilinguisme dans le canton.



**Tout le monde est pour le bilinguisme. Nous avons une chance de nous démarquer, mais ne voulons pas saisir l'opportunité d'aller plus loin."**

SANDRA ROULET ROMY  
DÉPUTÉE SOCIALISTE DE MALLERAY

C'est ainsi exclusivement sur la création de cette loi que les débats se sont concentrés. Sandra Roulet Romy a rappelé que la Confédération, au travers de la loi sur les langues, verse des aides financières pour l'enseignement et la culture. «Mais le bilinguisme doit dépasser ces secteurs et tout englober. Je pense par exemple au domaine de la santé, aux institu-

tions sociales, aux sociétés et entreprises qui évoluent dans un contexte bilingue.» Pour l'évangélique de Reconvilier et président de la Députation, Tom Gerber, qui s'exprime aussi bien en français qu'en suisse allemand, une base législative serait profitable à tout le territoire de l'Ours. «Il est temps de réaliser que le bilinguisme n'est pas seulement synonyme de coûts, mais aussi d'avantages.»

## Déjà assez de soutien

Sans remettre en cause le rôle de canton-pont endossé par Berne ni le bien-fondé de parler plusieurs langues, la Neuvilloise Anne-Caroline Graber, au nom de l'UDC, estime qu'on en fait déjà assez dans ce domaine. «Entre La Ferrière et le Grimsel, un effort conséquent est consenti pour promouvoir le bilinguisme», se réjouit-elle.

Reprenant l'argumentaire du Conseil exécutif, elle rappelle que la loi sur le statut particulier a aussi pour but la cohésion cantonale dans son ensemble. «Il est possible de soutenir des institutions ou des projets présentant une valeur particulière pour la sauvegarde ou le développement du bilinguisme dans le canton.» Les agrariens étaient ainsi prêts à soutenir un postulat, mais pas une motion.

Pour les socialistes, dont la voix a été relayée par la Biennoise Samantha Dunning, le développement du bilinguisme est réjouissant. «Mais les mesures déjà prises ne suffisent pas. Une loi nous obligerait à nous questionner de ma-



Le Grand Conseil s'est montré frileux à créer une loi pour promouvoir le bilinguisme. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

nière plus approfondie sur les moyens à mettre en œuvre pour le promouvoir. Dans les domaines de la culture et de la formation, les réflexions sont systématiquement menées, mais pas dans d'autres. Créer une base légale serait un signal politique fort que le bilinguisme fait entièrement partie de notre identité et que nous en sommes fiers.» «Une loi permet d'affiner la stratégie sur les secteurs à privilégier, de définir les moyens que nous voulons engager et la

manière dont nous voulons mettre cette stratégie en œuvre», ajoute Sandra Roulet Romy.

De manière très pragmatique, le chancelier d'Etat, Christoph Auer, affirme que le Conseil exécutif a reçu cette intervention de manière positive, mais qu'il «ne faut pas ajouter des lois aux lois». «Nous devons nous demander si nous avons réellement besoin d'une nouvelle loi ou s'il serait plus judicieux de rendre nos diverses dispositions plus

spécifiques en ce qui concerne cette thématique.»

## Le compromis du postulat

Une analyse partagée par l'UDF et les Vert'libéraux, qui ne comprennent pas ce qu'un texte législatif apporterait comme valeur ajoutée. Sentant qu'elle n'obtiendrait pas de majorité avec une motion, forme contraignante de l'intervention parlementaire, Sandra Roulet Romy a consenti à la transformer en postulat. «Tout le monde ici est pour le bilin-

guisme. Nous avons une chance de nous démarquer, mais nous ne voulons pas saisir l'opportunité d'aller plus loin», regrette-t-elle tout de même.

Enfin, l'intervention a été largement plébiscitée, par 129 oui, 7 non et 1 abstention. Le Conseil exécutif est donc prié d'examiner si le cadre légal, comme la loi sur le statut particulier, est suffisant ou s'il y a lieu de le compléter afin que le canton puisse exploiter encore davantage le potentiel de son bilinguisme.

## Joli bénéfice bourgeois

### ORVIN

Trois points ont retenu l'attention des 26 ayants droit présents à la récente assemblée de bourgeoisie.

Tout d'abord, le budget 2023 prévoit un bénéfice de 130 000 francs grâce aux versements de Ciments Vigier pour l'extraction à la Tschanner, la bonne gestion du patrimoine immobilier et le rendement issu du Syndicat de gestion forestière Mont Sujet. Jean-Philippe Léchet, vice-président et responsable des bâtiments, a annoncé son départ après trois législatures

(12 ans). Il passe le témoin à Benjamin Mottet, horticulteur-paysagiste, membre de la commission de jeunesse au sein de la municipalité. Agé de 21 ans, Benjamin Mottet est le plus jeune conseiller de l'histoire de la bourgeoisie d'Orvin.

Enfin, le projet de chauffage à distance en partenariat entre la municipalité et la bourgeoisie avance à grands pas. Plus de 150 propriétaires de bâtiments sont déjà intéressés à rejoindre cette alimentation écologique. La réalisation engendrera une mise en place de deux chaudières sur le site de l'Echelette pour alimenter une grande partie du bas du village, projet devisé à quelque deux millions de francs. JCL

### LA NEUVEVILLE

## Visites aux lanternes



Jura bernois Tourisme propose cette année une nouvelle version des visites guidées de La Neuveville à dates fixes: une visite de nuit aux lanternes (photo ldd), suivie d'une fondue au restaurant le Mille-Or. C'est l'occasion de découvrir les trésors d'architecture et d'histoire cachés que recèle la commune du bord du Lac de Bienne. La première visite aura lieu ce samedi 3 décembre à 18h. Rendez-vous devant le bureau de l'Office du tourisme de La Neuveville. Inscription obligatoire sur [www.j31.ch/F853](http://www.j31.ch/F853). MPR

## Quotité à revoir

### DIESE

L'assemblée de paroisse a réuni 19 personnes dimanche.

Le budget 2023 a beaucoup nourri les discussions. En effet, c'est au moins la troisième année consécutive qu'il présente des chiffres rouges. En l'occurrence, ce sont 35 471 francs qui figurent au découvert.

Or, la paroisse pratique un taux d'imposition parmi les plus bas de l'arrondissement, à 0.184. Il a été proposé de recalculer un nouveau budget, avec une quotité à 0.200, ce qui ne pourrait d'ailleurs que partiellement

réduire le déficit. L'assemblée a décidé d'accepter le budget 2023 tel que présenté, mais demande que celui de 2024 soit calculé sur la base d'un taux de 0.200.

### Un geste pour le Cambodge

«Notre paroisse s'investit beaucoup dans le domaine social», a déclaré le pasteur Stéphane Rouèche. La présidente du Conseil de paroisse, Damara Röthlisberger, s'est de son côté déclarée satisfaite de la reprise des diverses activités et manifestations.

Elle a relevé le magnifique résultat de la Course de la Solidarité. Ce sont en effet plus de 14 000 francs qui ont pu être versés à l'EPER, en faveur de petits paysans, au Cambodge. UK